

■ **AS Avance Solaire**, à Morges, CH-550-0170332-6, favoriser les intérêts économiques et sociaux de ses membres, par une action commune consistant principalement à la vente d'énergie produite par des installations solaires (FOSC du 06.05.1996, p. 2585). Statuts modifiés le 22 juin 2009. Nouvelle raison de commerce: **Société Coopérative AS Avance Solaire**. Siège transféré à **Moudon**. Nouvelle adresse: le Grand-Pré, c/o Agena S.A., 1510 Moudon. Selon déclaration du conseil d'administration du 22 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Enderlin Félix et Frosio Yann ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Jobin Claude, qui n'est plus président, est nommé secrétaire et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Keller Lucien, de et à Lavigny, président, et Frosio Anny, d'Unterlangenegg, à Saint-Prex, caissière.

Registre journalier no 14772 du 02.09.2009 / CH-550.0.170.332-6 / 05235922